

Déclaration de Bado Waly NDIAYE

/ Forum des Minorités - Genève 25 Novembre 2015
Mon expérience avec les Nations Unies commença
en 1992 lorsqu'à peine nommé rapporteur
spécial sur les exécutions sommaires je ⁽¹⁾
fus convoqué à la 1^{ère} session spéciale de
la Commission des DH et plus après, déployé
en ex Yougoslavie ^{en soutien au} ~~avec l'avis~~ du rapporteur

spécial Nazourekci qui, comme
un juge, rendait l'autorité rapport directement
au Conseil de Sécurité, en plus de ses
rapports devant la Commission des DH.
C'est là où je fus confronté pour la première
fois aux horreurs de la guerre, des massacres
des destructions massives, des viols et
grosses forces, ~~du nettoyage ethnique~~
le tout dans le plus grand mépris des
droits internationaux humanitaires et
des droits de l'homme dans l'impunité
Kotale.

Il est heureux que le premier charnier
que j'y ai découvert, à Srebrenica, près
de Vukovar, a cependant fait l'objet d'une
enquête, puis d'un procès devant le
Tribunal international pour l'ex Yougoslavie.

Pour la suite la question des minorités fut
au cœur de tous les visites que je fis en
qualité de rapporteur spécial.
mon expérience de la présidence qui m'a habité
au Rwanda.

bonne, de
De la Papouasie Nouvelle Guinée au
Burundi, du Sri Lanka à la Colombie
ou, en dehors d'un contexte de conflit
armé, aux États-Unis, sur la question
de la peine de mort, la question des
minorités se manifeste sous différentes formes.
Elle est au point d'impact au cœur de
~~plusieurs~~ conflits de la RCA à l'Irak,
du Sud Soudan à la Syrie, de l'Ukraine
au Nigeria pour oublier la situation des
Rohingya au Myanmar --

* La diversité des situations rencontrées et
la variété des manifestations et perceptions
identitaires. sont telles qu'il s'interroger sur
leur cause c'est s'interroger sur la cause
des violations des DH tout court.
L'énumération des causes les plus immédiates
est connue.
Elles vont de l'exclusion à la pauvreté, de
violations systématiques des DH à l'analyse
interprétation abusive de l'histoire, de
la manipulation des identités à la convoitise
de la terre et autres ressources naturelles -
Elles incluent l'exploitation souvent une approche de frontière
conçue comme barrière et non comme un
pont et la perception de supériorité raciale,
ethnique, nationale ou sociale ou
linguistique. Avec dans chaque cas
un risque plus élevé pour la femme, la
personne âgée, l'enfant.

une de ces analyses n'explique ni ~~une~~ ni
justifie la pulsion de l'extermination
des masses, du viol, de la torture
ou de l'expulsion de l'autre au sein
la destruction de son habitat
Des communautés culturellement, linguistiquement
et religieusement hétéroclites peuvent
vivre en parfaite harmonie comme le disent
Alors que des communautés homogènes au plan
de la langue, de la culture, de l'histoire,
et de la race peuvent atteindre le summum
de l'horreur comme lors du génocide des
Tutsi et des massacres de Hutu à l'échelle mondiale
au Rwanda en 1994.
L'exploitation des ressources naturelles ne
peut justifier les viols et massacres
en RDC y compris ceux documentés par
le "mapping report" tombé dans l'oubli.
Si non la guerre serait rage en Norde
Nord où il y a bien du pétrole.
Construire un état de droit, promouvoir
une justice indépendante et accessible,
assurer le contrôle des gouvernants par
les gouvernés, une démocratie entendue
comme prime à l'opinion majoritaire et
non à l'ethnie ou la région dominante,
assurer la justice sociale, ~~donner~~
la population et la précaire ~~la~~ média
sans nul doute de outils sans lesquels
les minorités auraient difficilement
le même droit que chacun.
Mais au fond de toutes ces mesures on
trouve la ~~besoin~~ de libérer des ~~besoins~~
nécessaires

la haine et d'exclusion

l'être humain du besoin ^{la peur} de l'ignorance
et surtout de l'ignorance
qui offre le terreau fertile à leur exploitation
Pourtant de ce constat, quelle mesure concrète
proposer pour améliorer la prévention des
atrocités et renforcer la protection des minorités?

1) La Charte du Nendé promulguée en 1923
par Somdiata Karta, l'empereur du Mali
proclamant déjà qu'"une vie n'est pas plus
ancienne, ni plus respectable qu'une autre
de même qu'une vie n'est pas supérieure
à une autre vie" et que "chacun
doit veiller sur son prochain".
Donc relire l'histoire et enrichir notre
monde globalisé de toutes les belles inspirations
d'où qu'elles proviennent est un
meilleur moyen de passer pour les générations
futures, un avenir débarrassé de préjugés
et donc dangereux pour les minorités.

Les Nations unies et les systèmes d'éducation
et commissions de vérité et de réconciliation
peuvent y contribuer efficacement.

2) La Convention des Nations unies du 9 Dec 1948
sur la prévention et la répression du crime de
génocide n'a aucun contre-exemple qui
pourrait encourager les Etats, signataires
redoubler d'efforts dans la prévention du
génocide partout dans le monde.
Qui attendons nous donc pour créer un
tel organe?

3) L'examen périodique universel a permis
aux ~~Etats~~ ^{Etats} des droits de l'homme de
passer en revue la situation des droits
de l'homme dans les 193 Etats membres
des Nations unies - ~~Etats~~ ^{Etats} Il a permis de

aider par tout progrès et recule dans
protection des minorités et d'encourager
les recommandations constructives dans
ce sens
Le système des Nations unies, surtout
depuis l'adoption de la politique de "droits
de l'homme d'abord" est bien placé pour
soutenir la diffusion et la mise en oeuvre
dans les pays concernés des recommandations
de l'ONU, des organes de l'unité et de
procédures spéciales dont le rapporteur spécial
sur les questions de minorités, porte parole
de ce forum, ~~portant sur la pro~~ notamment
par la mise en place de structures et
de politiques nationales et régionales
appropriées

→ la justice internationale, ses manifestations
régionales, ses régionales et à travers la cour
pénale internationale doivent lutter d'avantage
contre tous les formes d'impunité et aiguillonner
le renforcement des systèmes judiciaires
nationaux, y compris des barreaux,
dont la ~~force~~ l'indépendance est le meilleur
remède des minorités contre l'arbitraire
et la violence

→ Les Nations unies doivent également porter une
attention particulière à la question des statistiques
dont la manipulation, par son l'inventaire,
est contraire à des fins diverses -
Des statistiques objectives, publiques, vérifiables
et évitant des catégories erronées
peuvent aider à construire les amalgames
justifiant l'inégalité ou niant l'existence du
genre humain - Nos formes nous de
valeurs culturelles biologiques - Nos formes
non carant.

il exploration peu dangereuse de la (6)
dynamique migratoire qui pousse
hors de leur territoire 250 millions d'individus
à la recherche de la sécurité ou du bien
être, parfois sous la pression de changements
climatiques, ~~pour~~

À cet égard des concepts qu'on peut trouver
dans la Charte du Nord, ^{tels} que le
convoiement à plaisanterie qui encourage
l'altérité, l'équivalence patronymique qui
facilite l'intégration aussi que le recours
à la coopération des niveaux local, de
ville à ville, de village à village, peuvent
aider à accompagner la migration
et à la protection de nos nationaux
partout dans le monde.

→ Une étude d'encouragement aux investissements
et aux opportunités d'affaires qui primant le
respect des droits de l'homme et de l'environnement
ainsi que la propriété réelle et intellectuelle
des autochtones et des minorités et un
partage équitable des bénéfices peut aider
à baisser les tensions en ouvrant la porte
à un avenir meilleur pour tous.
Enfin, une étude de situation sur le génocide
ou les atrocités ont pu être collectées ou les
permettrait d'inspirer la jeunesse du monde
et de libérer les esprits des chaînes de la fatalité
et des revanches.
La défense des droits et la protection des minorités
devrait elle-même servir de lien uniformément identitaire
et de la coopération verticale, pour être l'affaire
de tous, pour être une question de solidarité
et à commencer par les autochtones.